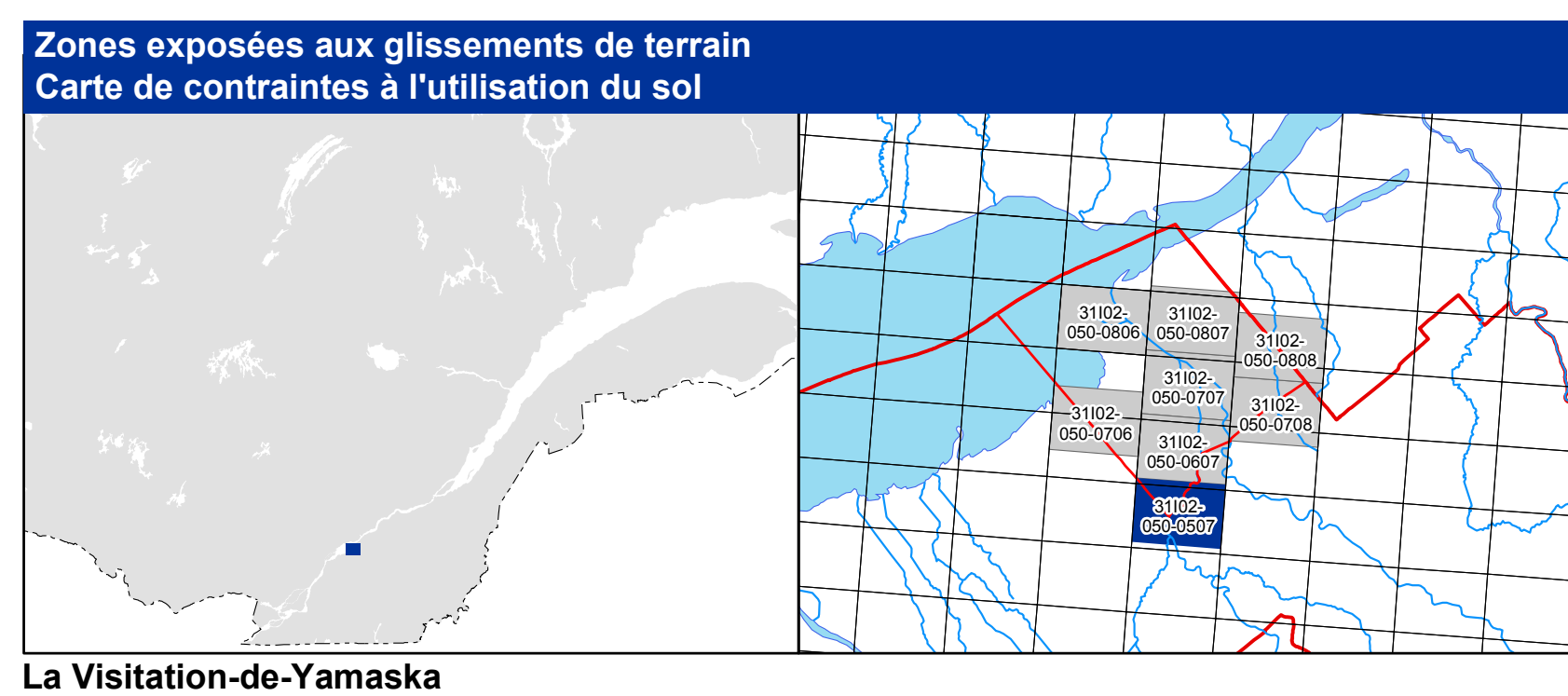



# La Visitation-de-Yamaska



- Zones de contraintes relatives aux glissements faiblement ou non rétrogressifs**
- RA1** Zone composée de sols à prédominance argileuse, avec ou sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements d'origine naturelle ou anthropique.
  - RA2** Zone composée de sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique.
  - NS1** Zone composée de sols à prédominance sableuse, sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements d'origine naturelle ou anthropique.
  - NS2** Zone composée de sols à prédominance sableuse, sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements d'origine naturelle ou anthropique.
  - NH** Zone composée de sols hétérogènes, avec ou sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements d'origine naturelle ou anthropique.
- Sommet du talus  
— Base du talus
- Note:** Les zones forcées correspondent aux talus tandis que les zones d'aires représentent les bandes de protection à la base et au sommet des talus.

- Zones de contraintes relatives aux glissements fortement rétrogressifs**
- RA1<sub>Base</sub>** Zone composée de sols à prédominance argileuse, située au sommet des talus, pouvant être affectée par un glissement de grande étendue.
  - RA1<sub>Sommet</sub>** Zone située à la base des talus, pouvant être affectée par l'étalement de débris provenant des zones RA1<sub>Base</sub>.
  - RA1-NA2** Zone composée de sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique, pouvant être affectée par un glissement de grande étendue.
  - RA2** Zone composée de sols à prédominance argileuse, pouvant hypothétiquement être affectée par des glissements de grande étendue.

**Avis à l'utilisateur**

Cette carte a pour but de localiser les parties de territoire où doivent s'appliquer les normes relatives aux glissements de terrain prescrites par le gouvernement du Québec. La carte est accompagnée d'un guide qui explique son utilisation ainsi que l'application du cadre normatif selon chacune des zones.

Les zones ont été délimitées en fonction des conditions existantes lors de la cartographie, et leur degré de précision est tributaire de celui des données de base et de l'échelle de la carte. Quant au cadre normatif, il a été élaboré principalement en fonction du type de glissement attendu et de l'intervention ou de l'utilisation prévue.

Le fait qu'un site soit situé à l'intérieur d'une zone ne signifie pas qu'un glissement de terrain surviendra inévitablement sur ce site, mais cela indique plutôt qu'il présente un ensemble de caractéristiques le prédisposant à divers degrés à un tel événement. Réciproquement, un site localisé à l'extérieur des limites des zones n'indique pas nécessairement qu'il ne sera jamais touché par un glissement de terrain, mais plutôt que la probabilité de l'être est extrêmement faible.

**Métadonnées**

Surface de référence géodésique : Ellipsoïde GRS80  
Système de référence géodésique : NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84  
Projection cartographique : Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°  
Système de coordonnées planes du Québec (SCOPE), fuseau 8  
Longitude d'origine (méridien central) : 73° 30' ouest  
Latitude d'origine (équateur) : 0°  
X : 304 800 mètres, Y : 0 mètre  
Facteur d'échelle : 0,9999

(1 cm sur la carte équivaut à 5000 cm sur le terrain, soit 50 mètres)

1:5000

**Sources**

Relevés géotechniques de terrain : Ministère des Transports du Québec 2003 - 2004  
Hypsométrie de référence par restitution de photographies aériennes à l'échelle de 1:15 000 : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec 1997 et 2004  
Hypsométrie de référence par relevé LIDAR aéroporté : Ministère des Transports du Québec 2004  
Orthophotographies aériennes à l'échelle de 1:40 000 (G05800121, G05800176 et G05800178) : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec 10 mai 2005

**Crédit**  
Réalisation : Service de la géotechnique et de la géologie  
Direction du laboratoire des chaussées  
Ministère des Transports du Québec  
Version 1.0 (mai 2006)  
© Gouvernement du Québec  
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 1<sup>er</sup> trimestre 2006